RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008
Numéro SIREN : 323 859 249
Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 9189

GREFFE DU TRIBUNAL

27 NOV. 2019

DE COMMERCE D'ARRAS

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE – S.D.N"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Adresse de l'entreprise : Rue Leon Blum 62290 NOEUX LES MINES

Numéro SIRET * 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062019 Net 3	N-1 30062018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	154 621	AG	152 358	2 263	515
	Fonds commercial (1)	AH	176 000	AI		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 353 984	AO	784 192	4 569 792	4 621 226
	Constructions	AP	6 559 240	AQ	3 512 133	3 047 108	3 381 075
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 959 339	AS	2 959 360	999 978	1 267 096
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 543 761	AU	3 854 634	1 689 127	2 074 383
	Immobilisations en cours	AV	98 085	AW		98 085	95 865
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	832 772	CV		832 772	832 771
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	1 826 279	BE		1 826 279	1 814 227
	Prêts	BF	51 303	BG		51 303	51 303
	Autres immobilisations financières *	BH	47 243	BI		47 243	47 243
	TOTAL (II)	BJ	**24 602 627**	BK	**11 262 677**	**13 339 950**	**14 361 705**
ACTIF CIRCULANT / STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	6 893 335	BU	145 719	6 747 616	6 925 479
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 500 246	BY	42 399	1 457 847	1 522 154
	Autres créances (3)	BZ	2 303 944	CA		2 303 944	1 957 775
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	6 057 911	CG		6 057 911	5 414 716
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	290 132	CI		290 132	168 735
	TOTAL (III)	CJ	**17 045 568**	CK	**188 118**	**16 857 450**	**15 988 859**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**41 648 195**	1A	**11 450 795**	**30 197 401**	**30 350 564**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 98 546 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS SDN

Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 123 802	2 726 629
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 331 112**	**2 392 052**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	294 370	278 022
	TOTAL (I)	DL	**6 453 283**	**6 100 703**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	203 400	145 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**203 400**	**145 000**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 773 665	12 891 013
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 827	5 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 353 854	6 604 113
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 017 211	3 137 280
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 344	30 218
	Autres dettes	EA	1 384 722	1 432 379
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 095	4 031
	TOTAL (IV)	EC	**23 540 718**	**24 104 860**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**30 197 401**	**30 350 564**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 901 029	12 339 173
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 352	1 063

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	84 630 339	FB		FC	84 630 339		81 580 571
	Production vendue { biens*	FD	28 703	FE		FF	28 703		57 365
	Production vendue { services *	FG	2 855 186	FH		FI	2 855 186		2 226 120
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**87 514 228**	FK		FL	**87 514 228**		**83 864 056**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	18 122		12 672
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	127 095		109 427
	Autres produits (1) (11)					FQ	212 702		104 214
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**87 872 147**		**84 090 369**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	65 826 595		63 739 602
	Variation de stock (marchandises)*					FT	32 145		(615 629)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 036 308		1 150 958
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 049 407		4 451 454
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 502 716		1 467 460
	Salaires et traitements *					FY	6 844 935		6 603 525
	Charges sociales (10)					FZ	2 428 807		2 514 594
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *					GA	1 218 395		1 312 037
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	188 118		5 515
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	58 400		
	Autres charges (12)					GE	34 643		22 020
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**84 220 468**		**80 651 536**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 651 679**		**3 438 833**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	827		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	498		844
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 303		6 815
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**7 628**		**7 658**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	181 130		201 314
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**181 130**		**201 314**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(173 502)**		**(193 656)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**3 478 178**		**3 245 177**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2019

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 739	3 327
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 984	237 365
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 451	3 010
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**8 174**	**243 703**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 598	5 834
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		52 352
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	18 799	18 799
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**22 397**	**76 984**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(14 223)**	**166 718**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	420 370	487 794
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	712 473	532 049
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**87 887 949**	**84 341 730**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**85 556 838**	**81 949 678**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**2 331 112**	**2 392 052**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	121 580	103 215
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 835	3 465
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	22 397	8 174

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/06/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RISTOURNES CH DEJEUNES		1 691
REMBRST GENERALI VIE		969
RCH FOURNISSEURS		1 079
RISTOURNES 2018		1 984
REPRISE AMORT DEROGATOIRE		2 451
AMENDES	1 357	
CLIENT EN CPTE DOU	137	
VRT BERNARD A	2 104	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	18 799	
Totalisation	**22 397**	**8 174**

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/06/2019

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **348 193** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **106 518** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites.
Les fonds disponibles au 30/06/2019 s'élèvent à la somme de 161 150 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société AI Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise **SAS SDN** — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	**328 127**	KE		KF	**2 493**	
CORPORELLES	Terrains	KG	5 353 984	KH		KI		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	5 238 532	KK		KL		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	1 320 708	KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	3 867 798	KT		KU	91 540	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	4 871 063	KW		KX	56 690	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY	1 530	KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	582 834	LC		LD	31 644	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	95 865	LI		LJ	2 220	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	**21 332 315**	LO		LP	**182 095**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations	8U	832 771	8V		8W	1	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P	1 814 227	1R		1S	12 052	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	98 546	1U		1V		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	LQ	**2 745 545**	LR		LS	**12 052**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	**24 405 987**	ØH		ØJ	**196 640**	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV		LW	**330 621**	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	5 353 984	LZ		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB	5 238 532	MC		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	1 320 708	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	3 959 339	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	4 927 753	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 530	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	614 478	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	98 085	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG		NH	**21 514 410**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	832 772	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	1 826 279	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	98 546	2G		
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ		NK	**2 757 597**	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	**24 602 627**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2019

Exercice N clos le : 30 06 2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	151 612	PF	745	PG		PH	152 358
Terrains		PI	732 758	PJ	51 434	PK		PL	784 192
Constructions	Sur sol propre	PM	2 113 025	PN	251 999	PO		PQ	2 365 023
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 065 140	PW	81 969	PX		PY	1 147 109
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 600 702	QA	358 658	QB		QC	2 959 360
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 984 968	QE	413 835	QF		QG	3 398 802
	Matériel de transport	QH	1 530	QI		QJ		QK	1 530
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	394 546	QM	59 755	QN		QO	454 302
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	9 892 670	QV	1 217 649	QW		QX	11 110 319
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN	10 044 282	ØP	1 218 395	ØQ		ØR	11 262 677

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	278 022	TM	18 799	TN	2 451	TO	294 370
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	**278 022**	TS	**18 799**	TT	**2 451**	TU	**294 370**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	145 000	4B	58 400	4C		4D	203 400
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	**145 000**	TV	**58 400**	TW		TX	**203 400**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	145 719	6R		6S	145 719
	Sur comptes clients	6T	5 515	6U	42 399	6V	5 515	6W	42 399
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**5 515**	TY	**188 118**	TZ	**5 515**	UA	**188 118**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**428 537**	UB	**265 317**	UC	**7 966**	UD	**685 888**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	246 518	UF	5 515		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	18 799	UK	2 451		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5110.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2019

Néant ☐*

Désignation de l'entreprise : SAS SDN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP	51 303	UR 51 303	US
	Autres immobilisations financières	UT	47 243	UV 47 243	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	111 994	111 994	
	Autres créances clients	UX	1 388 252	1 388 252	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY	14 884	14 884	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 385	1 385	
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM			
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	164 979	164 979	
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	168 313	168 313	
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	1 253 196	1 253 196	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	701 187	701 187	
	Charges constatées d'avance	VS	290 132	290 132	
	TOTAUX	VT	**4 192 868**	VU **4 192 868**	VV
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 117 056		
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) – à 1 an maximum à l'origine	VG	2 352	2 352		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) – à plus d' 1 an à l'origine	VH	11 771 313	1 131 624	7 528 404	3 111 285
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	5 827	5 827		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 353 854	7 353 854		
	Personnel et comptes rattachés	8C	1 580 793	1 580 793		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	649 130	649 130		
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	8E				
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VW	107 639	107 639		
	Etat et autres collectivités publiques – Obligations cautionnées	VX				
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	679 650	679 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	4 344	4 344		
	Groupe et associés (2)	VI	765 700	765 700		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	619 022	619 022		
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
	Produits constatés d'avance	8L	1 095	1 095		
	TOTAUX	VY	**23 540 718**	VZ **12 901 029**	**7 528 404**	**3 111 28**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 117 056			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° 2057 ACD-GROUPE

EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 640 000 €

Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SDN,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SDN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 25 octobre 2019

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :
Rachid AISSAOUI

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 30/06/2019

BILAN

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

MUBEX

Bilan Actif

		30/06/2019 Brut	30/06/2019 Amort. et Dépréc.	30/06/2019 Net	30/06/2018 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	154 621	152 358	2 263	515
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 353 984	784 192	4 569 792	4 621 226
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 559 240	3 512 133	3 047 108	3 381 075
	Autres immobilisations corporelles	3 959 339	2 959 360	999 978	1 267 096
	Immobilisations en cours	5 543 761	3 854 634	1 689 127	2 074 383
	Avances et acomptes	98 085		98 085	95 865
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations	832 772		832 772	832 771
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 826 279		1 826 279	1 814 227
	Autres immobilisations financières	51 303		51 303	51 303
		47 243		47 243	47 243
	TOTAL (II)	**24 602 627**	**11 262 677**	**13 339 950**	**14 361 705**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 893 335	145 719	6 747 616	6 925 479
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 500 246	42 399	1 457 847	1 522 154
	Autres créances	2 303 944		2 303 944	1 957 775
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 057 911		6 057 911	5 414 716
	Charges constatées d'avance	290 132		290 132	168 735
	TOTAL (III)	**17 045 568**	**188 118**	**16 857 450**	**15 988 859**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**41 648 195**	**11 450 795**	**30 197 401**	**30 350 564**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an 98 546 98 546

Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		30/06/2019	30/06/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	64 000	64 000
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 123 802	2 726 629
	Résultat de l'exercice		
	Subventions d'investissement	2 331 112	2 392 052
	Provisions réglementées	294 370	278 022
	Total des capitaux propres	**6 453 283**	**6 100 703**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	203 400	145 000
	Total des provisions	**203 400**	**145 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	11 773 665	12 891 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 827	5 827
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 353 854	6 604 113
	Dettes fiscales et sociales	3 017 211	3 137 280
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 344	30 218
	Autres dettes	1 384 722	1 432 379
	Produits constatés d'avance (1)	1 095	4 031
	Total des dettes	**23 540 718**	**24 104 860**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**30 197 401**	**30 350 564**
	Total du bilan en centimes	30 197 400,76	30 350 563,77
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 901 029	12 339 173
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 352	1 063

FASYDIS et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2019

COMPTE DE RESULTAT

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	84 630 339		84 630 339	81 580 571
	Production vendue (Biens)	28 703		28 703	57 365
	Production vendue (Services et Travaux)	2 855 186		2 855 186	2 226 120
	Montant net du chiffre d'affaires	**87 514 228**		**87 514 228**	**83 864 056**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			18 122	12 672
	Autres produits			127 095	109 427
				212 702	104 214
	Total des produits d'exploitation (1)			**87 872 147**	**84 090 369**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			65 826 595	63 739 602
	Variation de stock			32 145	(615 629)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 036 308	1 150 958
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 049 407	4 451 454
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 502 716	1 467 460
	Salaires et traitements			6 844 935	6 603 525
	Charges sociales du personnel			2 428 807	2 514 594
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			1 218 395	1 312 037
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			188 118	5 515
	Dotations aux provisions			58 400	
	Autres charges			34 643	22 020
	Total des charges d'exploitation (2)			**84 220 468**	**80 651 536**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 651 679**	**3 438 833**

S... ...US et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2019	30/06/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 651 679**	**3 438 833**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	827	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	498	844
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 303	6 815
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**7 628**	**7 658**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	181 130	201 314
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**181 130**	**201 314**
	RESULTAT FINANCIER	**(173 502)**	**(193 656)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**3 478 178**	**3 245 177**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 739	3 327
	Sur opérations en capital	1 984	237 365
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 451	3 010
	Total des produits exceptionnels	**8 174**	**243 703**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 598	5 834
	Sur opérations en capital		52 352
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 799	18 799
	Total des charges exceptionnelles	**22 397**	**76 984**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(14 223)**	**166 718**
	PARTICIPATION DES SALARIES	420 370	487 794
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	712 473	532 049
	TOTAL DES PRODUITS	**87 887 949**	**84 341 730**
	TOTAL DES CHARGES	**85 556 838**	**81 949 678**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 331 112**	**2 392 052**
	Résultat de l'exercice en centimes	**2 331 111,87**	**2 392 052,09**
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) dont produits concernant les entreprises liées		
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Commissaire aux Comptes

MUBEX

Etats financiers au 30/06/2019

ANNEXE

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

SAS VDB et ASSOCIÉS Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **348 193** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **106 518** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites.
Les fonds disponibles au 30/06/2019 s'élèvent à la somme de 161 150 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

SAS VDB & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société AI Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à ce jour : 4 447 877 €

2) EMPRUNT EDEL

Objet : Acquisition de terrains

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux Taux variable E3M + 1,65 %

Durée 10 ans

Dernière échéance 07/2020

Remboursements constants

Garanties : Caution solidaire des sociétés Amandis, Carvidis, Etadis et SDH à hauteur de 250.000€ chacune.

Montant restant dû à ce jour : 177 219 €

3) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

SAUDE ET ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Durée 12 ans

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à ce jour : 566 554 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Portage des terrains

Valeur d'origine 3 500 000 €

Taux E3M + 0,75%

Durée 5 ans

Dernière échéance 06/2020

Remboursements in finé

Garanties : Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100%
Caution de la société Tilloy Expansion

Montant restant dû à ce jour : 3 500 000 €

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Investissements + acquisition mobiliére

Valeur d'origine 2 500 000 €

Taux E3M + 1%

Durée 12 ans

Dernière échéance 06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile

VDB et Associés
Commissaire aux Comptes

Dettes assorties de garanties

Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à ce jour : 1 845 188 €

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à ce jour : 543 696 €

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 685 954 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Caution simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant :
CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution : **1 070 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRIFIVES

Autorisation comité directeur 12/10/2006

Caution Solidaire au profit de la banque Edel en garantie d'un emprunt de 1.050.000€ d'une durée de 120 mois.

Montant de la caution : **315 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Caution solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 700.000 €

Montant de la caution : **700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution : **270 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution : **135 000.00 €**

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	
	105 000.00 €

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	
	52 500.00 €

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution :	
	434 000.00 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comp...

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution :	**120 750.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	**80 500.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution :	**62 100.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 480.000 €.

Montant de la caution :	27 600.00 €

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	100 050.00 €

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.160.000 €.

Montant de la caution :	66 700.00 €

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Caution solidaire au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €

Caution en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	375 000.00 €

Caution en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	379 500.00 €

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution : **398 550.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution : **673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Montant de la caution : **673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution : **300 000.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution : **300 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution : **465 000.00 €**

SAS Bel & Associés Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	**2 700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**600 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	**975 610.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

S.A.R.L. VOLTAIRE ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE VALDIS

Autorisation comité directeur du 30 11 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt auprès d'Edel d'un montant de 4 350 000 € remboursable en 15 ans dont 1 an de différé d'amortissement, à hauteur de 565 500 €

Montant de la caution :	**565 500 €**

Autorisation comité directeur du 11 01 2018

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120 mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	**172 250 €**

Caution solidaire en garantie d'un emprunt auprès d"Edel d'un montant de 1 325 000 € remboursable en 120

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

mois, à hauteur de 13 %, soit 172 250 €

Montant de la caution :	172 250 €

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue	1 000 000.00€

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**3 500 000.00€**

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**2 500 000.00€**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Montant restant à rembourser au 30/06/2019 :	**566 554 €**

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO 29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.
*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA 6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Engagement à hauteur de :

5 026 312.00 €

Privilège de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de :

1 973 687.00 €

Montant restant à rembourser au 30/06/18 : 4 907 297 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de :

240 000.00 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comite directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :

2 500 000.00 €

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :

700 000.00 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprun de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de :

1 000 000.00 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	337 649
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	104 348
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2019	48 450
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2019	210 587

- Observations : date de clôture 30 juin 2019

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux comptes

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	140 349
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	126 194
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2019	1 748
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2019	140 515

- Observations : date de clôture 30 JUIN 2019

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	968 936
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	3 888 645
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2019	204 575
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2019	833 111

- Observations : date de clôture 30 JUIN 2019

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	328 127		2 493			330 621
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**328 127**		**2 493**			**330 621**
CORPORELLES	Terrains	5 353 984					5 353 984
	Constructions sur sol propre	5 238 532					5 238 532
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 320 708					1 320 708
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 867 798		91 540			3 959 339
	Instal., agencement, aménagement divers	4 871 063		56 690			4 927 753
	Matériel de transport	1 530					1 530
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	582 834		31 644			614 478
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	95 865		2 220			98 085
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 332 315**		**182 095**			**21 514 410**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	832 771		1			832 772
	Autres titres immobilisés	1 814 227		12 052			1 826 279
	Prêts et autres immobilisations financières	98 546					98 546
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 745 545**		**12 052**			**2 757 597**
	TOTAL	**24 405 987**		**196 640**			**24 602 627**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	151 612	745		152 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	151 612	745		152 358
CORPORELLES	Terrains	732 758	51 434		784 192
	Constructions sur sol propre	2 113 025	251 999		2 365 023
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 065 140	81 969		1 147 109
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 600 702	358 658		2 959 360
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 984 968	413 835		3 398 802
	Matériel de transport	1 530			1 530
	Matériel de bureau, mobilier	394 546	59 755		454 302
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 892 670	1 217 649		11 110 319
	TOTAL	10 044 282	1 218 395		11 262 677

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

MUBEX

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres	278 022	18 799	2 451	294 370
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**278 022**	**18 799**	**2 451**	**294 370**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	145 000	58 400		203 400
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**145 000**	**58 400**		**203 400**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours		145 719		145 719
	Sur comptes clients		42 399		42 399
	Autres	5 515		5 515	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 515**	**188 118**	**5 515**	**188 118**
	TOTAL GENERAL	**428 537**	**265 317**	**7 966**	**685 888**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		246 518	5 515	
	- financières		18 799	2 451	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Créances et Dettes

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	51 303	51 303	
		47 243	47 243	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	111 994	111 994	
	Créances représentatives des titres prêtés	1 388 252	1 388 252	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 884	14 884	
	Impôts sur les bénéfices	1 385	1 385	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	164 979	164 979	
	Divers	168 313	168 313	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 253 196	1 253 196	
		701 187	701 187	
	Charges constatées d'avances	290 132	290 132	
	TOTAL DES CREANCES	4 192 868	4 192 868	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	1 117 056		

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 352	2 352		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	11 771 313	1 131 624	7 528 404	3 111 285
	Emprunts et dettes financières divers	5 827	5 827		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 353 854	7 353 854		
	Personnel et comptes rattachés	1 580 793	1 580 793		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	649 130	649 130		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	107 639	107 639		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	679 650	679 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 344	4 344		
	Groupe et associés	765 700	765 700		
	Autres dettes	619 022	619 022		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 095	1 095		
	TOTAL DES DETTES	23 540 718	12 901 029	7 528 404	3 111 285
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 117 056			

Commissaire aux Comptes

MUBEX

Produits à recevoir

			30/06/2019
Total des Produits à recevoir			**504 942**
AUTRES CREANCES			**504 942**
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	37 413	
409821	Avoir fgx a recevoir	61 266	
409856	Rist a recevoir centrale	400 000	
455870	Cpt courant int à recevoir	6 263	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Charges à payer

			30/06/2019
Total des Charges à payer			**3 278 554**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**4 824**
168840	Int cour s/emp ets credit	4 824	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**486 638**
408101	Fourn fnp achats	50 503	
408201	Fourn.fnp.frais generaux	425 445	
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	2 103	
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	8 587	
Dettes fiscales et sociales			**2 782 383**
428200	Personnel conges a payer	640 959	
428400	Participation à verser	420 370	
428610	Intéressement a payer	288 321	
428640	Primes bilan à verser	160 000	
428680	Pers autres sal a payer	70 203	
438200	Org soc charg s/cong a pay	218 951	
438600	Charges sociales a payer TA	72 973	
438601	CAP - Formation		
438602	CAP - Effort construction	13 978	
438605	Forfait social à payer	141 738	
438640	Charges / primes bilan à verse	64 000	
438680	Charges soc/aut sal payer	23 981	
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	9 265	
448600	Etat - charges a payer	12 298	
448602	CAP - CVAE	266 306	
448603	CAP - TF	158 065	
448606	CAP - Organic	61 643	
448607	CAP - Tascom	152 344	
448608	CAP - TVTS	5 072	
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	1 916	
Autres dettes			**4 709**
455860	Interets courus s/compte coura	4 709	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Charges constatées d'avance

			30/06/2019
Charges constatées d'avances			**290 132**
Charges constatées d'avance - Exploitation			**290 132**
486101	Achats constates d'avance	162 036	
486201	Charges constatees d avance	128 096	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

Produits constatés d'avance

		30/06/2019
Produits constatés d'avance		**1 095**
Produits constatés d'avance - Exploitation		**1 095**
487000 PRODUIT CONSTATE D AVANCE	1 095	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2019
Total des produits exceptionnels		**8 174**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**3 739**
Produit s/exercice anterieur	1 079	
PROD S/CHR SOC S/EX ANT	2 660	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		**1 984**
PRODUITS EXCEP DIVERS	1 984	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**2 451**
Reprise amort derogatoire	2 451	
Total des charges exceptionnelles		**22 397**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**3 598**
Amendes, penalites fiscales	1 357	
CHARG.FISC. S/EX.ANT.	137	
Pertes/exerc antér personnel	2 104	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		**18 799**
Dotation amort derogatoires	18 799	
Résultat exceptionnel		**(14 223)**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

MUBEX

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019, s'élevant à €.2.331.111,87 dont €.353.046 de CICE non distribuable, de la manière suivante, à savoir :

- à la réserve facultative (montant du CICE) ..... €.353.046,00
- à distribuer aux associés à titre de dividendes ..... €.1.600.000,00
- le solde à la réserve facultative ..... €.378.065,87

En conséquence, chaque action donnera droit à un dividende de €.25.

***

Nous vous rappelons que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 – Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30% regroupant :

* Le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80%, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
* Les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 – Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

***

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €.64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de €.3.123.801,55 à €.3.501.867,42.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 4 novembre 2016, un dividende global de €.1 600 000, soit €.25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 10 novembre 2017, un dividende global de €.1.800.960, soit €.28,14 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques ;
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 novembre 2018, un dividende global de €.1.994.880, soit €.31,17 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.